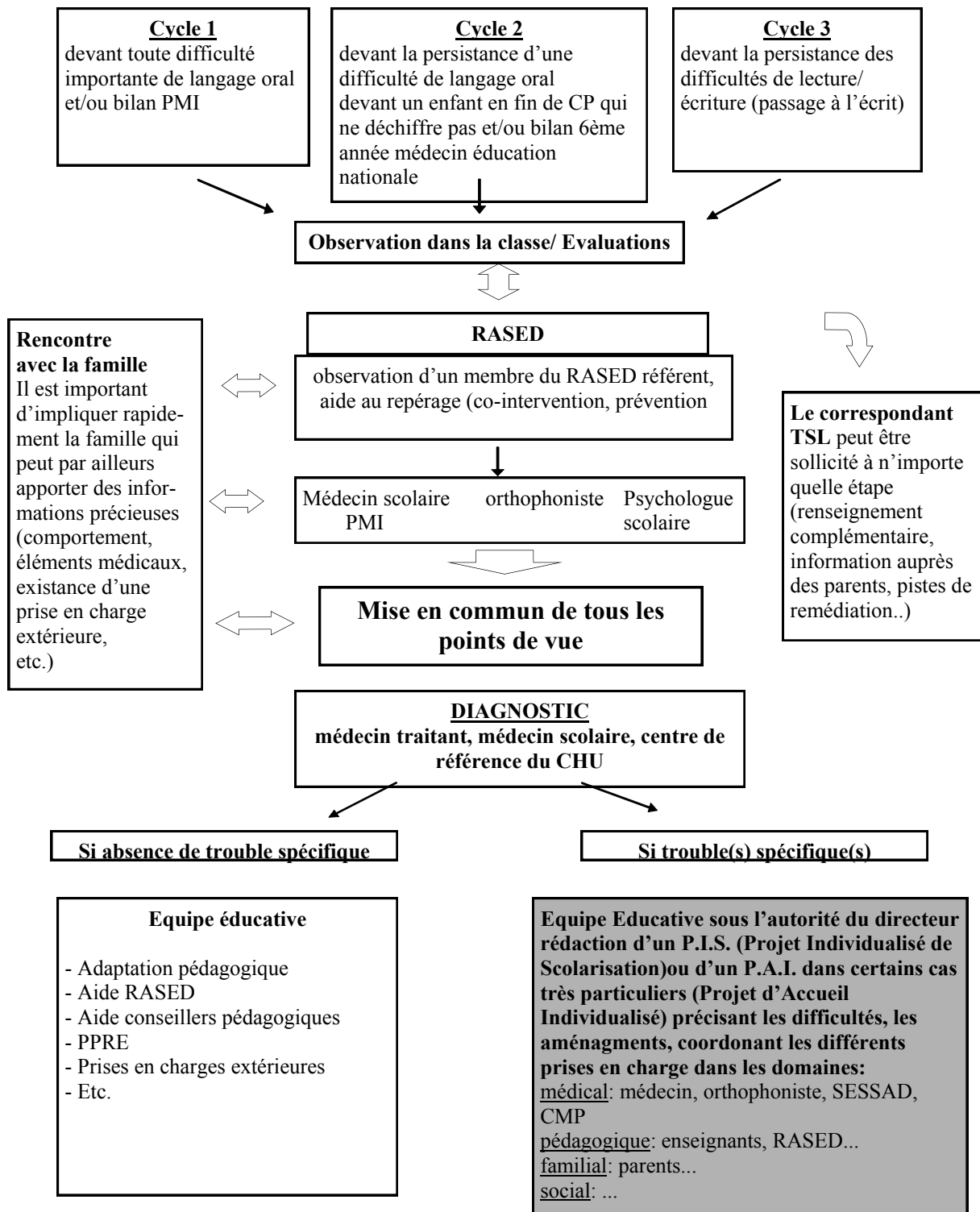


# Que faire face à un élève qui présente des troubles du langage oral et/ou écrit ?



**L'enfant présentant des troubles du langage ne trouve une prise en charge efficace de sa difficulté que dans le cadre d'une coopération réelle entre tous les acteurs. La certitude qu'il aura que son trouble est connu, pris en compte et que ses difficultés scolaires liées à ce trouble désormais identifié seront prises en charge et reconnues pourra atténuer ce sentiment souvent constaté chez lui de manque de confiance et dévalorisation.**